



DOSSIER

## Le Poiré-sur-Vie, ville nature

**Focus**  
Jumelage : 10 ans  
d'amitié avec Neulingen

**5 choses à savoir sur...**  
Le budget 2025



#### INSTANTS CHOISIS | 4

Les événements marquants des deux derniers mois

#### ACTU ! | 6

L'essentiel de l'actualité locale

#### GRAND ANGLE | 10

Le Poiré-sur-Vie, ville nature

#### FOCUS | 14

Jumelage : 10 ans d'amitié avec Neulingen

#### 5 CHOSES À SAVOIR SUR | 16

Le budget 2025

#### TALENTS D'ICI | 17

L'usine BENETEAU du Poiré-sur-Vie fête ses 20 ans !

#### SORTIR | 18

L'agenda des sorties pour les deux prochains mois

Directrice de publication : Sabine ROIRAND, Maire. Rédaction et mise en page : Charlotte ESNAULT. Conception de la maquette : Carine Fournier Studio Graphique. Photo Une : atelier "nature" animé par la Cicadelle avec les élus du Conseil Municipal des Enfants - 12 mars 2025. Crédits photos: Ville du Poiré-sur-Vie, Adobe Stock et mentions. Impression : imprimerie IGO Le Poiré-sur-Vie. Distribution : Tremplin. Tirage : 4 400 exemplaires. Dépôt légal : 2025 - ISSN 2827-1084.





## « Se reconnecter à la nature »

Sabine ROIRAND  
Maire

C'est le printemps !

Nous pouvons profiter de cette période pour nous reconnecter avec la nature, admirer ses paysages et retrouver ses bienfaits pour notre santé. Marcher dans la nature, se déplacer en vélo, jardiner, faire des activités de plein air... contribuent à notre bien-être physique et à notre bonne santé mentale. Prendre l'air et être au contact de la nature font du bien, à tous les âges de la vie !

Les élus et les agents municipaux continuent à agir ensemble pour protéger, entretenir et développer notre patrimoine naturel, notre bien commun, par de multiples façons que nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir dans ce Poiré Mag.

Cette ambition, elle passe entre autres par notre façon d'aménager notre territoire, avec parfois des enjeux contradictoires. Il nous faut trouver des compromis pour à la fois préserver les espaces naturels et favoriser la biodiversité, densifier l'habitat pour répondre au besoin de logements en consommant moins d'espace, réguler la circulation des voitures et développer les mobilités douces en améliorant l'accessibilité et la sécurité, et surtout faire preuve de pédagogie pour une bonne compréhension et acceptabilité de ces évolutions par tous. C'est avec une attention particulière que nous prenons en compte tous ces enjeux pour faire des choix d'aménagement.

Nos équipes sont mobilisées pour toujours améliorer notre cadre de vie. Je les en remercie. Cette ambition d'entretenir, de protéger et de développer notre patrimoine naturel, elle doit aussi être partagée avec vous pour le plaisir et le bien-être de tous.

Je vous souhaite de doux moments au cœur de ce patrimoine vivant si précieux !

Bon printemps à tous !



### SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE • 17 AU 21 MARS 2025

L'équipe de la crèche "Pomme de Reinette" a profité de l'occasion pour concocter un très beau programme d'activités ! Le thème de cette édition, "Jouer à l'infini", a été décliné en plusieurs activités : découverte des insectes, sortie en baby-wagon, médiation animale, réalisation d'une fresque.... Les parents étaient invités à partager ces moments avec leurs enfants et les professionnelles.



**Bravo aux jeunes U18 du Vendée Poiré Football pour cette belle aventure en Coupe Gambardella !**

**Loisirs partagés avec Solidavie**

Rejoignez ce groupe dynamique qui se retrouve chaque mardi pour des activités (jeux, bricolage...) et des sorties.

**15<sup>e</sup> édition du festival Acoustic**

Quatre belles soirées de musique grâce à une programmation de qualité, des bénévoles passionnés et des partenaires engagés. Bravo et merci à tous !

**Belles performances pour les patineurs du MRS !**

Bravo à Timéo BRUMAIRE et Clément AIRIAU pour les médailles obtenues au Championnat de France de roller en salle.

**Matinée "T'as pas"**

Vente de paille, fumier... par les agriculteurs des CUMA de la commune. Un nouveau succès avec cette année plus de 250 visiteurs ! L'édition 2024 leur a permis de remettre un chèque de 600 € à la structure d'aide au répit "Les Agapanthes".





**6 Animation "Sous l'océan !" par le Relais petite enfance**  
Une belle activité organisée à la Martelle pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles du territoire Vie et Boulogne.

**7 Remise de chèque au Téléthon par Autono'vie**  
Grâce à votre générosité et à l'engagement des bénévoles, des associations et des commerçants, le record a été battu en 2024 avec la remise d'un chèque de 9 306,54 €. Bravo !

**8 Prévention routière**  
Tous les élèves de CM1 et de CM2 sont sensibilisés à la sécurité routière à vélo. Une sortie est assurée par un animateur de la CCVB\* pour leur apprendre les bons comportements.

**9 Représentations "Coup de théâtre"**  
Près de 2 000 spectateurs sont venus à la Martelle pour découvrir la pièce "Amour, pirouettes et cacahuètes" !

**10 Championnat départemental de twirling bâton**  
Des résultats prometteurs pour le club "Poiré Mareuil" lors de cette compétition organisée au complexe de l'Idonnière.



\* CCVB : Communauté de communes Vie et Boulogne.



⇒ MUNICIPALITÉ

### Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira mardi 20 mai à 19h en mairie.

Vous pouvez consulter les ordres du jour et les comptes rendus sur le site internet : [www.ville-lepoiresurvie.fr](http://www.ville-lepoiresurvie.fr) (rubrique Découvrir / Mairie).



Retrouvez le dossier complet sur le site internet de la commune

⇒ MOBILITÉ

## Le plaisir de bouger !

Écologique, économique, bon pour la santé et le moral... Avec l'arrivée des beaux jours, se déplacer à pied ou à vélo, c'est l'idée futée à adopter !

### Faciliter les usages et s'adapter à l'existant

Les travaux d'aménagement de liaisons douces se poursuivent sur la commune. La priorité est donnée aux liaisons entre les quartiers et en direction des équipements. Une vigilance particulière est apportée autour de l'accessibilité et de la sécurité des piétons et vélos. Pour réaliser ces liaisons douces, la commune doit prendre en compte les contraintes techniques et réglementaires, notamment les largeurs des voies.

### Un maillage qui se renforce



**29 kilomètres** de liaisons douces ont déjà été réalisés (agglomération et Beignon-Basset / hors sentiers pédestres).



**24 kilomètres** de voie de circulation apaisée (zones 20 et 30) permettant de réduire le trafic motorisé et sa vitesse pour sécuriser les piétons et les cyclistes.



### 2 événements en mai à ne pas manquer !

- **Défi mobilité / du 19 au 25 mai.** Entreprises, écoles, associations... : utilisez les mobilités douces et partagées (vélo, covoiturage...) sur vos trajets du quotidien !
- **Mai à vélo.** Une opération nationale pour promouvoir le vélo sous toutes ses formes.

⇒ Plus d'infos sur [www.vie-et-boulogne.fr](http://www.vie-et-boulogne.fr)



⇒ CENTRE-VILLE

### Aménagement du haut de place du Marché

Après de nombreuses procédures, l'intérêt général du projet est confirmé. L'espace concerné est situé en haut et à l'arrière de la place du Marché (surface d'un hectare actuellement inoccupé et inhabité).

### Les principes d'aménagement

Les élus se sont récemment réunis en présence de l'architecte urbaniste et du paysagiste concepteur urbaniste du cabinet d'étude « Atelier Sites et Projets ». Suite à cette première réunion, des grands principes d'aménagement ont été reposés :

- Conforter les continuités douces et les connexions piétonnes, à proximité immédiate du centre-ville,
- Confirmer les intentions paysagères en préservant le patrimoine bâti d'intérêt et le patrimoine végétal, tout en facilitant les percées visuelles vers le patrimoine identitaire de la commune (clocher de l'église, place du Marché...),
- Répartir 40 à 50 logements sur l'opération (habitat pavillonnaire, lots libres et résidence pour seniors),
- Implanter environ 600m<sup>2</sup> de surface commerciale et services en façade
- Intégrer des places de stationnement public en nombre suffisant.

Au regard de l'ensemble des enjeux, il est encore trop tôt pour annoncer une date de démarrage concret des opérations de démolition et de travaux.

## Le transport solidaire avec Solidavie

Avec ce service basé sur l'entraide, Solidavie permet aux personnes fragilisées, isolées ou sans solution de transport de se rendre chez le médecin, d'aller chez le coiffeur, de visiter un proche... Un dispositif sous conditions de ressources jusqu'à 75 ans et sans conditions de ressources au-delà. Les trajets sont assurés par des chauffeurs bénévoles qui apprécient de rendre service et d'échanger avec les personnes accompagnées.



Marie-Danielle HERVOUET dépose Rose-Marie LARDIÈRE chez la kinésithérapeute.

⇒ CHIFFRES 2024

- 413 trajets effectués
- 96 bénéficiaires
- 21 chauffeurs bénévoles



02 51 31 66 89 • [www.solidavie.com](http://www.solidavie.com)



⇒ ENTREPRENDRE

## Une nouvelle usine pour Alegina

Créée en 2018, l'entreprise Alegina vient d'annoncer la construction d'une usine de traitement de coquilles d'huîtres. "Nous transformons les coquilles en pavés perméables, toitures végétalisées, porcelaine et bijoux" explique son président, Philippe GABORIAU.

### Du noir au blanc !

"Nos pavés sont commercialisés dans toute la France. Ils répondent aux problématiques d'imperméabilisation des sols et rencontrent un vif succès". Forte de cette envolée, Alegina va se munir d'un outil industriel de nouvelle génération sur le site de l'ancienne fonderie Vrignaud. "Un choix exigeant car il suppose de réhabiliter une

friche industrielle polluée". Ce projet vertueux est soutenu par l'État et l'Ademe. Il a également reçu une subvention exceptionnelle de 120 000€ de la Communauté de communes Vie et Boulogne. "Cette usine nous permettra de passer de 1 000 tonnes de coquilles actuellement traitées chaque année à 40 000 tonnes".

⇒ EN CHIFFRES

- Surface du site : 4 hectares
- 10 000 m<sup>2</sup> de bâtiments
- Ouverture prévue en 2027
- 3 associés : Alexandre DIDELON, Thierry DIDELON et Philippe GABORIAU.

⇒ INAUGURATION

## Un nouvel atelier de mâts carbone



L'usine Seldén France, située depuis 2007 dans la zone Actipôle, emploie environ 30 salariés. Elle vient d'inaugurer un nouvel atelier de 1800 m<sup>2</sup> dédié à la fabrication de mâts en carbone pour les bateaux. Cette extension vise à répondre à la demande croissante pour des gréements en matériaux composites de haute performance.

⇒ LABEL

## Préférence Commerce

Le label "Préférence Commerce" de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vendée vise à récompenser les commerçants, restaurateurs et prestataires de services soucieux de la qualité de l'accueil et de l'écoute du client. Suite à une convention conclue avec la municipalité, les entreprises intéressées peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé pris en charge à 50% par la commune (sur inscription avant le 15 avril).

☎ 02 51 45 32 24



## Neer Fitness

Neer Fitness est une salle de sport récente offrant un accès libre de 6h à 23h, 7 jours sur 7, toute l'année. "Nous proposons une formule unique tout inclus à 20 € par mois en prélèvement automatique, comprenant : un accès libre à la salle, la musculation, les

cours de Pilates et un programme sportif personnalisé". Une séance d'essai gratuite est disponible pour découvrir les installations.

☎ 18 rue Gustave EIFFEL • 06 51 69 01 02  
Horaires accueil et inscription : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 19h.



## L'Orange Bleue

L'équipe de coaches diplômés d'État vous accueille pour un suivi personnalisé sur l'espace cardio-musculation et pour la pratique de 30 cours collectifs par semaine. "Nous proposons des programmes de musculation adaptés à chacun : débutant(e),

retour de blessure, sportif(ve) confirmé(e) et vous conseillons sur les cours qui vous correspondent le mieux. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour une séance d'essai".

☎ 18 rue des Landes • 06 24 49 02 70  
Horaires accueil et inscription : lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 13h30, puis de 17h à 21h ; mercredi de 17h à 21h ; vendredi de 12h à 20h et samedi de 9h30 à 12h30.

⇒ REGROUPEMENT DES ÉCOLES

## Le groupe scolaire portera le nom de Pauline KERGOMARD



Investir dans une école primaire marque une forte volonté d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Une des étapes clefs est de choisir un nom pour cette nouvelle école. Un groupe de travail composé d'élus et de partenaires de la vie scolaire s'est réuni à plusieurs reprises afin de mener la réflexion. Parmi les différentes propositions, le conseil municipal, en date du 1<sup>er</sup> avril 2025, a délibéré en faveur du nom de Pauline KERGOMARD.

### Une pédagogie moderne

Pauline KERGOMARD (1838-1925) est une figure majeure de l'éducation en France. Elle a joué un rôle clé dans la reconnaissance des écoles maternelles comme des institutions éducatives et non simplement comme des lieux de garde pour les jeunes enfants. Elle incarne l'idée que l'éducation des plus jeunes est essentielle pour construire une société meilleure.



⇒ CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

## Des jeunes élus engagés !

En ce début d'année, les 18 élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) restent mobilisés autour de beaux projets au service de la commune !

- Sélectionner des jeux et du mobilier urbain (tables, bancs...) pour enrichir l'offre de loisirs au parc du Moulin à Élise.
- Participer à une animation nature avec l'association "La Cicadelle" (découverte de la mare, construction d'un nichoir à mésange et d'un abri à hérisson... / photo ci-dessus).
- Profiter du goûter musical organisé par la commune le 18 juin au parc des Pensées pour créer une fête de quartier avec des activités sportives (en collaboration avec l'Amicale du

Beignon-Basset et Solidavie).

- Tenir un stand « troc plantes » lors de l'événement "Adoptons l'éco-attitude" (voir page 11).

Merci aux enfants pour leur dynamisme et leurs idées !



### UN SPECTACLE SUR LE HARCÈLEMENT

Dans le cadre du "Passeport du civisme", tous les élèves de CM1 et de CM2 de la commune participeront les 12 et 13 mai à un spectacle de théâtre interactif sur le thème du harcèlement et du cyber-harcèlement (financé par la municipalité).

⇒ LIVRE

## Marie-France LAPEYRE sort son premier roman

Bénévole à la médiathèque et correspondante pour le journal Ouest-France, Marie-France LAPEYRE vient de sortir son premier roman, « La pièce manquante ». " J'ai toujours aimé écrire. En 2018, j'ai participé à une masterclass « Écrire son premier roman en 9 mois » organisée par la Communauté de communes Vie et Boulogne. Ce fut une belle aventure qui m'a permis de rédiger une première version de ce roman. Après l'avoir mis en pause quelques temps, je me suis replongée dedans pour le peaufiner et l'améliorer". L'été dernier, la maison d'éditions Maïa a accepté de publier son roman. Entre mystère et romance, l'histoire nous plonge au cœur du Poiré-sur-Vie à travers les destins entrecroisés de femmes d'aujourd'hui et d'hier. "Pour la couverture, le peintre Raphaël TOUSSAINT a gentiment accepté que j'utilise une reproduction des « Mariés du Poiré ».

Retrouvez le roman de Marie-France LAPEYRE à la librairie Les Instants Libres.





⇒ **CADRE DE VIE**

## Les travaux réalisés et en cours

⇒ Création d'un cheminement piétons et vélos sur une longueur d'environ 250 mètres sur la route de Palluau. Une liaison douce de 700 mètres a également été aménagée entre le Chiron et la Braconnerie.

⇒ Rénovation de l'espace sanitaire entre le foyer rural et la salle du discobole de l'Espace Agora (Beignon-Basset). En cours : réfection complète des vestiaires et des sanitaires de la salle de sports du Beignon-Basset. Un système d'accès par badge va être installé sur l'ensemble du site.

⇒ Installation de deux cuves de récupération des eaux pluviales (30 000 litres au total) au Centre technique municipal (photo ci-dessus). L'eau sera utilisée par les agents municipaux pour le nettoyage

des espaces publics et l'arrosage des plantations.

⇒ Sécurisation du croisement entre la rue de la Colonne et la rue des Genêts (réaménagement des bordures afin de marquer davantage le virage et réduire la vitesse des véhicules).

⇒ Reprise d'un muret boulevard des Deux Moulins qui sera prochainement complété avec un habillage en bois naturel et diverses plantations.

⇒ Les travaux rue de la Brachetière ont repris le 24 mars. Cette dernière phase concerne la reprise totale de la voirie. Elle devrait se terminer fin août. La circulation et l'accès aux commerces et aux habitations sont maintenus. Des déviations sont mises en place.

⇒ **PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ**

## Le mieux, c'est d'anticiper !

À l'approche des vacances ou des examens, vous êtes nombreux à faire une demande de passeport ou de carte d'identité. Pensez donc à anticiper le renouvellement de vos papiers !

La prise de rendez-vous se fait sur [www.ville-lepoiresurvie.fr](http://www.ville-lepoiresurvie.fr) (rubrique Vos démarches). De nouveaux créneaux sont proposés régulièrement. Nous comptons sur votre bienveillance vis-à-vis de nos

agents qui font le maximum pour répondre à vos demandes le plus efficacement possible.

⇒ **CHIFFRES 2024**

L'année dernière, le service État-civil de la mairie a enregistré :

 **2 896 cartes d'identité**

 **1 705 passeports**

⇒ **VIVRE ENSEMBLE**

## Nuisances sonores

Avec le retour des beaux jours, les travaux de bricolage et de jardinage en extérieur peuvent être bruyants. Pour préserver la tranquillité du voisinage, rappelons que tous les appareils entraînant des nuisances sonores (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse,...) sont autorisés uniquement :

- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- Samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Dimanche et jours fériés, de 10h à 12h.

## Chiens en laisse



Les propriétaires sont tenus responsables des agissements de leur compagnon à quatre pattes.

- En ville et dans les transports publics, les chiens doivent être tenus en laisse, quelles que soient leurs races.
- Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories sont soumis à un permis de détention et doivent obligatoirement être muselés.
- Dans les espaces naturels et forêts, les chiens doivent être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin pour protéger la faune sauvage (article L. 211-23 du Code rural).

## bon à savoir !

Certains d'entre vous ont reçu ou vont recevoir un avis de passage : depuis le 15 février 2025 et pour une durée de deux ans, la commune fait l'objet d'une **rénovation partielle du cadastre**. Cette procédure consiste à délimiter chacune des propriétés privées et publiques afin d'avoir un nouveau plan plus précis.

 **Service Urbanisme :**  
**02 51 31 80 14**

# Une ville nature !

**Au Poiré-sur-Vie, la nature a toute sa place avec 80 hectares d'espaces verts et naturels !**

Les 3 fleurs du label "Villes et Villages Fleuris" récompensent les efforts de la commune tant en matière de mise en valeur du végétal que de gestion écologique des espaces. Le Poiré-sur-Vie doit cette reconnaissance aux élus qui se mobilisent et s'engagent à préserver et à valoriser l'environnement naturel du territoire et aux jardiniers qui travaillent à entretenir les espaces verts pour préserver la biodiversité.

## Un métier qui évolue

Grâce au savoir-faire de son service "Espaces verts", la commune façonne un environnement plus vert, où la nature a toute sa place. "Entre la tonte, le désherbage, la taille et la création de massifs, l'élagage... notre métier est très varié. Et il évolue constamment" souligne Vincent ROUSSEAU, responsable de cette équipe composée de 8 agents. "Nous suivons régulièrement des formations pour découvrir et mettre en place de nouvelles pratiques". Dernier exemple en date, l'équipe a été sensibilisée à l'intégration de plantes sauvages dans l'espace public par un technicien de Vendée Eau. Un métier de terrain mais pas que ! "En lien avec les élus, nous concevons les projets d'aménagements des espaces verts, nous réalisons des esquisses puis la réalisation de A à Z".

## Des actions concrètes

Selon leur usage, les espaces verts ne sont pas tous logés à la même enseigne, laissant plus ou moins de place à la nature. Espaces de biodiversité, fauche tardive des accotements de bords de route, vergers publics... : autant d'actions qui visent, toujours, à favoriser la nature et à agrémenter le cadre de vie. "Cela fait déjà 16 ans que nous avons mis en place le Zéro

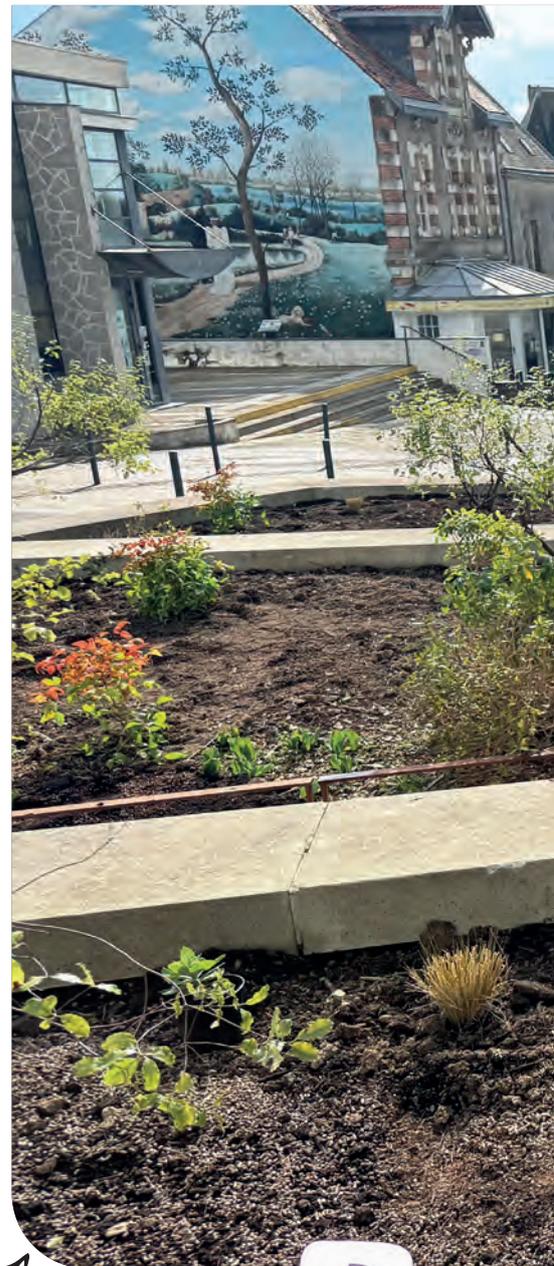
Phyto" souligne Isabelle LE BOYER, conseillère déléguée aux Espaces verts. "Nous avons également fait le choix depuis plusieurs années de privilégier les plantes vivaces qui assurent un fleurissement pérenne et qui sont peu consommatrices en eau. Tous nos plants sont issus d'une production locale". Citons également la réutilisation des déchets de végétaux en paillage, des tontes "mulching" (voir page 12), l'installation de cuves de récupérations des eaux de pluie pour l'arrosage des massifs, la végétalisation des cours d'école... Les actions en faveur de l'environnement sont concrètes et prennent des formes variées !

## Les projets en cours

Une belle occasion de célébrer la nature, c'est l'opération "Un enfant, un arbre" mise en place depuis plus de 20 ans ! "En novembre, chaque naissance de l'année est symbolisée par la plantation d'un arbre" précise Isabelle LE BOYER. Un événement devenu incontournable qui sera complété en 2025 par plusieurs projets en cours :

- Place du Marché : réaménagement des paliers pour les ouvrir davantage et mettre de la couleur (diversifier les essences).
- EHPAD : réaménagement d'un verger pour les résidents avec plantations de fruitiers, installation de bancs et d'une pergolas en bois, création d'un sentier accessible pour les personnes à mobilité réduite...
- Rue de la Brachetière : reprise des parterres devant Netto et le restaurant La Roulière.
- Rue des Érables : reprise du parterre.

**Le saviez-vous ?** Près de 200 arbres fruitiers ont été plantés depuis 2022 sur la commune. N'hésitez pas à ramasser et à profiter des fruits tombés !



## chiffres clés



**16 ans**  
que la commune a mis en place le "Zéro phyto"



**80**  
hectares à entretenir



**14**  
sites d'éco-pâturage avec des moutons



**9**  
agents au service "Espaces verts"



## Un événement à ne pas manquer !

Adoptons l'éco-attitude • Dimanche 27 avril de 11h à 18h

Rendez-vous au parc du Moulin à Élise pour une journée d'animations gratuites et ludiques organisée par la commune.

⇒ MARCHÉ NATURE (légumes, miel, bijoux, savons...)

⇒ INITIATION GRIMPE D'ARBRES (à partir de 6 ans)

⇒ ATELIER NATURE : fabrication d'un instrument en bois (animé par l'association "La Cicadelle")

⇒ BALADES NATURE commentées en

partenariat avec l'association "Le Petit Duc" (inscription conseillée)

⇒ TROC DE PLANTES (stand tenu par le Conseil Municipal des Enfants et la MFR du Poiré-sur-Vie)

⇒ QUIZ NATURE façon "chasse au trésor" et stands d'information.

Jeux en bois, restauration et buvette sur place toute la journée !

 Programme complet et horaires sur [www.ville-lepoiresurvie.fr](http://www.ville-lepoiresurvie.fr)



*Gestion différenciée, arbre, éco-pâturage... : nous allons installer en avril de nouveaux panneaux pédagogiques sur la commune. Il est important de continuer d'informer et de sensibiliser les Genêts afin d'expliquer nos pratiques pour préserver notre environnement et lutter contre le dérèglement climatique.*

**Isabelle LE BOYER**  
Conseillère déléguée aux  
Espaces verts



## Les jardins collectifs font le plein !

Parce que la nature se partage, certains espaces de la commune sont confiés aux habitants sous forme de jardins collectifs.

" Cette année, on va planter des framboisiers". Habitant au Beignon-Basset, Germain VRIGNAUD fait pousser des fruits et légumes depuis 3 ans dans un espace dédié mis en place par la commune. Tomates, pommes de terre ou courgettes... : chacun est libre de jardiner à sa façon sur sa parcelle, dans le respect d'une charte signée avec la mairie (pas de pesticides chimiques). « C'est un lieu d'échanges où l'on peut partager et comparer nos techniques, se donner des conseils... ». Pour Germain, c'est un vrai plaisir de pouvoir venir ici avec sa femme et ses enfants. "L'été, on est là tous les jours. On habite à

côté, on vient à pied. C'est toujours sympa de cultiver ses propres produits. Et jardiner est une activité agréable, ça vide la tête !". Depuis avril 2021, il existe 3 sites de jardins collectifs sur la commune :

- le jardin partagé du Rocamble au Moulin à Élise (les participants contribuent à l'entretien et récoltent ensuite les fruits de leur travail),
- les jardins familiaux de l'Idonnière et du quartier du Beignon-Basset (chacun dispose de sa propre parcelle).

Au total, une trentaine d'habitants profite de ces espaces. La commune a installé des cabanons, des récupérateurs d'eau et des composteurs sur chaque site.



Contact - 02 51 31 80 14

## Végétaliser les cours d'écoles

Objectif : mettre plus de vert dans les cours ! La commune profite des travaux d'agrandissement de l'école de l'Idonnière pour mettre l'accent sur la végétalisation des cours de récréation. Côté maternelle, 10 carrés «nature» ont été aménagés. L'enrobé a été retiré et, selon les espaces, des dalles alvéolées engazonnées ont été posées, des arbres et végétaux ont été plantés, des copeaux de bois installés...

Côté élémentaire, les élèves pourront profiter des tables, des pas japonais, de diverses plantations... Les agents du Pôle technique

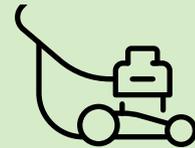


vont également aménager un espace de 60 places pour faciliter l'enseignement en extérieur.

Devant l'école du Beignon-Basset, ce sont plus de 60 arbres fruitiers qui ont été plantés depuis 2022 ainsi qu'une pergolas en bois pour faire pousser des kiwis !

## Que faire de nos déchets verts ?

Le jardin génère des quantités de déchets végétaux qui représentent parfois un volume important en déchèteries. Pourtant ce sont de véritables ressources pour le jardin !



### LA TONTE MULCHING

C'est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. Les brins sont hachés finement par la tondeuse puis redéposés sur la pelouse de façon à nourrir le sol et à le protéger contre la sécheresse.



### LE PAILLAGE

Le paillis peut être composé de tontes de pelouse séchées ou de petits végétaux broyés à la tondeuse. Ceux-ci peuvent ensuite être déposés au pied des haies, massifs fleuris ou des plants du potager. Cela permet de nourrir le sol et de limiter le désherbage et l'arrosage.

### BON À SAVOIR !

Tontes, feuilles mortes, branchages, tailles de haies et brindilles peuvent également être réutilisés directement au jardin grâce au broyage, au compostage ou encore à la réalisation de haies sèches. Chaque foyer disposant d'un jardin ou d'un espace enherbé peut être formé à la pratique du compostage et équipé d'un composteur payant (10 €), lors de permanences organisées par la Communauté de communes Vie et Boulogne.



[www.vie-et-boulogne.fr](http://www.vie-et-boulogne.fr)

→ SORTIR

## Passez au vert !



### Sentiers de randonnée et aires de pique-nique

Notre commune offre un cadre de vie naturel et agréable pour les adeptes de pique-niques et de balades en plein air !

⇒ 7 circuits de randonnée sont à votre disposition pour découvrir ou redécouvrir les paysages genêts. Vous pouvez télécharger les plans sur le site Internet de l'Office de tourisme : [www.tourisme-vie-et-boulogne.fr](http://www.tourisme-vie-et-boulogne.fr).

⇒ Des tables de pique-nique et des toilettes (les clés sont à demander en mairie) sont à votre disposition au Chiron, au Ragollier et à la Planche du Gravier.



### chiffres clés



50

kilomètres de sentiers balisés sur la commune



70

unités de jeux ludiques



3

fleurs au label "Villes et Villages fleuris" depuis 2019



6 000

arbres de 30 essences différentes



### Le saviez-vous ?

Les agents des espaces verts veillent au bien-être des arbres en les respectant au mieux pour permettre aux habitants de bénéficier de leurs bienfaits. Des professionnels de l'élagage et du diagnostic arboricole les accompagnent.

### Participez à l'inventaire des arbres remarquables !

Vous connaissez un arbre qui vous semble exceptionnel par sa forme, ses dimensions, son essence, son histoire ou vous souhaitez signaler un arbre important à vos yeux (l'arbre du quartier, l'arbre du jardin...)? La Communauté de communes Vie et Boulogne vous invite à participer jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2025 à un défi photo qui permettra d'alimenter un inventaire participatif des arbres remarquables, en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Vendée.

⇒ [www.vie-et-boulogne.fr](http://www.vie-et-boulogne.fr)



Grâce à l'association "Échanges Poiré International" (EPI), la commune tisse des liens d'amitié depuis plus de 10 ans avec la ville de Neulingen en Allemagne.

Officialisées en 2015, les relations entre les deux communes ont débuté en réalité en 2011 avec la venue d'une première délégation allemande. "Comme pour un mariage, plusieurs rencontres ont été organisées avant la signature !" résume Claudy BELLION, président de l'association à cette époque.

Échanges, visites et moments festifs ont permis de conserver cette belle amitié au fil des années.

### Des visites régulières

Tous les ans, en alternance, un groupe rend visite aux habitants de la commune jumelle. "Les séjours se font chez des familles" souligne Jacques FARINES, président de l'association. "Ce n'est pas une agence de voyage ! On est sur une vraie immersion, c'est la meilleure façon de découvrir une nouvelle culture". Début mai, 24 allemands seront accueillis au Poiré-sur-Vie avec de belles visites en perspectives. "Ces échanges favorisent l'ouverture d'esprit vers les autres, avec leurs différences de langue, de culture, d'habitudes de vie..."

### Rapprocher les jeunes

Dès le début, les deux communes ont eu à cœur de valoriser les échanges entre jeunes. "Il y a quelques années,

mon aîné est revenu enchanté d'un séjour en Allemagne" se souvient Isabelle GARREAU, membre de l'EPI. "J'ai alors eu envie de m'investir davantage dans l'association. J'ai accompagné plusieurs échanges jeunes ici et là-bas, c'est très enrichissant". Même son de cloche pour Stéphanie GAUVRIT. "Nous avons accueilli des jeunes et des adultes. Nous sommes partis chez une famille l'année dernière et en mai, ils viennent chez nous. Des liens d'amitié se sont créés !".

### Rejoindre les bénévoles

Les bénévoles se mobilisent pour maintenir cette belle dynamique, essentielle pour que le jumelage dure dans le temps. "L'association est ouverte à tous. La barrière de la langue n'est pas un problème car les allemands parlent bien français !". Et pour celles et ceux qui souhaitent en profiter pour apprendre la langue de Goethe, l'EPI propose des cours tous les mardis à 20h à l'Oasis (en partenariat avec le comité de jumelage d'Aizenay).

10 ans et après ? L'association envisage de fêter cet anniversaire l'année prochaine et aimerait étendre ses liens à d'autres pays européens. "La porte est grande ouverte, n'hésitez pas à venir partager vos idées !"

Photo ci-dessus : signature de la charte de jumelage avec Neulingen le 26 septembre 2015 à la Martelle.

## Jumelage : 10 ans d'amitié avec Neulingen



### chiffres clés



80

adhérents au sein de l'association "Échanges Poiré International"



9 mai 2015

date de la signature du jumelage à Neulingen (la charte française de jumelage a été signée le 26 septembre 2015 sur la commune)



4 329

communes françaises sont jumelées. L'Allemagne est le premier partenaire.

## « Témoignages



*"C'est formidable de voir comment des personnes de toutes les générations donnent vie à ce partenariat. Je me réjouis des nombreuses années à venir, pleines de beaux moments et de véritables amitiés."*

**Michael SCHMIDT, maire de Neulingen**



*Je garde un souvenir ému de tous les moments partagés qui ont renforcé nos liens d'amitié avec sincérité et simplicité. Je remercie les bénévoles des associations porteuses de ce jumelage, au Poiré-sur-Vie et à Neulingen, pour leur engagement. Longue vie au jumelage !*

**Sabine ROIRAND, maire**



*"J'ai participé aux premiers séjours il y a 10 ans et je suis maintenant accompagnatrice lors des échanges jeunes. Les habitants du Poiré-sur-Vie sont très accueillants, chaque rencontre est un vrai plaisir".*

**Luisa, 20 ans (allemande)**



*"Grâce au jumelage, j'ai pu partir deux fois en Allemagne : deux belles expériences partagées avec mes amis et les jeunes Allemands. Tout le monde était très gentil ! Même si on ne parle pas cette langue, on peut y aller car ils ont un bon niveau de français"*

**Célié, 17 ans**



*"En cette période de crise qui favorise le repli sur soi et la peur de l'autre, nous avons à cœur de continuer à faire vivre ce jumelage dans un esprit de tolérance, d'ouverture et de solidarité".*

**Fabrice PRAUD, adjoint en charge de la culture et du patrimoine et membre de l'EPI**

## Un séjour "jeunes" organisé en août



L'EPI organise un séjour "échanges jeunes" du 17 au 22 août 2025. "Nous aurons le plaisir d'emmener 15 genôts, âgés de 12 à 17 ans, germanistes et non germanistes. Ces jeunes seront hébergés en familles et participeront à des activités culturelles et sportives avec de jeunes allemands. Le séjour sera encadré par des bénévoles des associations" explique Isabelle GARREAU, membre de l'EPI. Les frais de participations s'élèvent à 100 €. Il reste quelques places pour les personnes intéressées !



Contact - [epi85170@gmail.com](mailto:epi85170@gmail.com)

## Soirée festive : rendez-vous le 23 mai !

C'est un rendez-vous devenu incontournable ! La 12<sup>e</sup> édition du repas gourmand et festif organisé par l'EPI aura lieu le vendredi 23 mai à partir de 19h. Chaque année, cet événement rassemble près de 1000 personnes sur la place du Marché. « L'idée est de passer un bon moment en mettant à l'honneur les producteurs locaux » explique Jacques FARINES. Les participants sont invités à venir avec leurs couverts, dans une attitude éco-responsable. "L'argent récolté nous permet de rendre les déplacements en Allemagne accessibles au plus grand nombre !".





Photo : ©Le Genôt Perché

Un des projets phares de 2025 : la construction d'une salle de danse et de gymnastique en extension du complexe sportif de l'Idonnière. Les travaux vont débuter avant la fin de l'année.

# 5 choses à savoir sur ...

Retrouvez le dossier complet sur le site internet de la commune



## Le budget 2025

Malgré un contexte politique national incertain, le conseil municipal a adopté un budget stable et sérieux qui répond aux objectifs de modernisation de la commune et de consolidation des services publics en faveur des genôts.

**1 LES PRIORITÉS**  
La commune pilote ses actions avec un budget maîtrisé, conciliant rigueur et ambition. Depuis le début du mandat, la volonté des élus est de :

- Maintenir un service public de qualité. Vie scolaire, voirie, habitat, sécurité, santé, solidarité... : la mairie emploie 108 agents mobilisés pour répondre aux besoins des Genôts.
- Continuer à offrir un cadre de vie agréable aux habitants. Cette année, 626 220 € seront consacrés à l'entretien de nos bâtiments (écoles, salles de sports, crèche...) et 1 095 000 € seront dédiés à la voirie.

**2 BIEN GÉRER POUR INVESTIR**  
*"Notre bonne gestion nous a permis d'investir 13 311 000 € dans des projets structurants entre 2021 et 2024 pour répondre aux besoins de toutes et de tous"* précise Philippe SEGUIN, adjoint aux Finances et aux Moyens Généraux. *"Nous avons autofinancé plus de 40% de ces investissements, un choix qui nous permet de limiter le recours à l'emprunt".*

Un engagement fort qui passe notamment par une hausse modérée de 2 % de la fiscalité locale (sont essentiellement concernés les propriétaires de foncier bâti et non bâti). *"Cela représente, pour un foyer fiscal moyen, une augmentation de 1 € par mois".*

**4 PRÉPARER L'AVENIR**  
En 2025, les principaux investissements sont :

- La création d'une salle de danse et de gymnastique sur le site de l'Idonnière ;
- La poursuite des travaux de réhabilitation du plan d'eau du Parc du Moulin à Élise ;
- La fin des travaux pour la création d'un nouveau groupe scolaire réunissant les écoles du Chemin des Amours et de l'Idonnière
- La dernière phase des travaux d'aménagement de la rue de la Brachetière ;
- L'agrandissement de la Maison de Santé (début des travaux en septembre)..

Citons également le réaménagement du cœur de ville, l'étude sur la rénovation de la Martelle, l'aménagement de nouvelles liaisons piétonnes et cyclables...

### chiffres clés

- ⇒ Le budget total 2025 de la commune s'élève à **28 259 158 €**.
- ⇒ **550 000 €** sont prévus en 2025 pour les dépenses énergétiques (électricité, gaz).
- ⇒ La commune doit entretenir un patrimoine important (**40** bâtiments, **80** hectares d'espaces verts).
- ⇒ **49,6%** des dépenses sont consacrés au personnel. Au niveau national, ce chiffre est compris entre 45% et 65%.

**3 SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF**  
La municipalité accompagne fortement le tissu associatif avec, de nouveau, près de 500 000 € de subventions attribués cette année aux associations locales (dont plus de 300 000 € octroyés à Solidavie pour les activités de l'accueil de loisirs, les activités jeunes et familiales et la mise en œuvre du projet social).

**5 UNE FAIBLE DETTE**  
Les possibilités d'investissement sont le reflet d'une gestion financière saine. *"Notre endettement est faible : la capacité de désendettement de la commune est de 3,39 années en 2024, alors que le seuil de vigilance se situe autour de 7 ans".*

➔ L'usine BENETEAU du Poiré-sur-Vie fête ses 20 ans !

## « On transforme les rêves en bateaux ! »



Aurélien DUPONT, directeur de l'usine BENETEAU du Poiré-sur-Vie.

Acteur mondial du nautisme, le groupe BENETEAU compte 16 sites de production dans le monde, dont un sur la commune qui vient de fêter ses 20 ans !

Le groupe BENETEAU, c'est 140 ans d'histoire. Une aventure qui a commencé à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, quand Benjamin BENETEAU a conçu et réalisé les premiers bateaux de pêche en bois à voiles. C'est maintenant un des leaders mondiaux de la construction de voiliers et de bateaux à moteur. "Au cœur du bassin d'emploi Yonnais et Vie et Boulogne, le groupe compte 3 usines : à Bellevigny, à Dompierre-sur-Yon et au Poiré-sur-Vie" précise Aurélien DUPONT, directeur du site depuis 2 ans (et employé depuis 15 ans dans le groupe). "Chaque usine du groupe est spécialisée dans une typologie de bateau".

### Fabrication de A à Z

Opérationnel depuis 2004, le site du Poiré-sur-Vie s'est agrandi au fil des années passant de 1 à 8 bâtiments. "Nous fabriquons des voiliers et catamarans de 38 à 44 pieds pour les marques Bénéteau, Jeanneau, Lagoon et Excess. Nos activités principales sont le moulage des coques et le montage pour assembler les milliers de pièces que constituent un bateau. Il nous faut en moyenne une trentaine de jours pour fabriquer intégralement un bateau". Chaque employé apporte son expertise au travers des 30 métiers différents qui existent comme des menuisiers, des logisticiens, des opérateurs composites..." "Nous avons un centre de formation interne qui nous

permet de former nos collaborateurs sur des procédés spécifiques" souligne Emmanuelle BETARD, responsable des Ressources humaines de l'usine.

### Des nouveautés en 2025

L'usine cultive son ancrage local, elle travaille notamment avec l'entreprise Seldén Mast, installée dans la zone Actipôle, qui lui fournit des mâts.

Dans un contexte économique au ralenti, le Groupe BENETEAU mise sur l'innovation pour relancer le marché. Deux nouveautés viennent renforcer l'offre commerciale et le carnet de commande de l'usine genôte : la construction des catamarans « LAGOON 38 » et « EXCESS 13 » (tous deux fabriqués uniquement sur la commune pour le monde entier).

### La passion du produit

Lors des portes ouvertes organisées il y a quelques jours, 600 personnes ont pu découvrir ou redécouvrir l'usine du Poiré-sur-Vie. Des clients, des partenaires ainsi que des collaborateurs qui ont pu montrer à leurs proches leur travail. "Certains sont là depuis la création, ils ont accompagné le développement du site et ont grandi avec l'entreprise" ajoute Aurélien DUPONT. "Il y a une fierté et une passion du produit. On ne se lasse pas de voir un bateau sortir de nos ateliers et de participer aux rêves de nos clients !"

➔ L'USINE DU POIRÉ-SUR-VIE :

- 8 bâtiments
- 56 000 m<sup>2</sup> de surface couverte
- 1 catamaran fabriqué par jour



### chiffres clés



**370 employés**

à l'usine du Poiré-sur-Vie  
dont 38% de femmes



**1 milliard**

d'euros de chiffre d'affaires  
en 2024 (groupe BENETEAU)



**18 marques**

de bateaux de plaisance et  
de services au sein du groupe  
dont BENETEAU, JEANNEAU,  
PRESTIGE et LAGOON.



**SAMEDI  
24 MAI**

**FESTI'ASSOS**

**Un événement à ne pas manquer pour découvrir la richesse de la vie associative genôte !**

Culture, sports, loisirs, solidarité... : venez rencontrer les associations genôtes ! Une belle occasion pour échanger avec elles, trouver une activité qui vous correspond, pour vous ou vos enfants et pourquoi pas vous engager en tant que bénévole.

📍 La Martelle

🕒 De 9h30 à 12h30 / entrée libre

**animations**

**SOLIDAVIE / EN FAMILLE**

Le centre social vous propose des activités ouvertes à tous et gratuites pendant les vacances d'avril : soirée loto, marche gourmande, découverte de la mosaïque, jeux...

👉 [www.solidavie.com](http://www.solidavie.com)

**DU 4 AU 6 AVRIL**

Portes ouvertes du collectif «Les Artisans d'Art du Patrimoine»  
**1 rue des Écheliers - Vendredi 10h-18h, samedi et dimanche 10h-19h**

👉 Entrée libre

**SAMEDI 5 AVRIL**

Match d'improvisation théâtrale  
Organisé par l'Amicale laïque  
**à 20h30 à La Martelle**

👉 Réservation sur HelloAsso

**DU 12 AU 15 AVRIL**

Ciné Le Poiré fête ses 10 ans !  
Plusieurs films projetés, tombola...  
**La Martelle**

👉 [www.cinelepoire.com](http://www.cinelepoire.com)

**DIMANCHE 27 AVRIL**

Adoptons l'éco-attitude ! Marché, grimpes d'arbres, troc plantes...  
Programme complet page 11.  
Organisé par la commune  
**De 10h à 18h au Parc du Moulin à Élise**  
Entrée libre

**EN AVRIL, MAI ET JUIN**

Ateliers pêche nature et pêche aux leurres - enfants et adultes  
Organisés par l'association "Le Dard"  
👉 [christianbrochardledard@sfr.fr](mailto:christianbrochardledard@sfr.fr)

**SAMEDI 3 MAI**

Nuit du foot  
Organisée par l'ABB Foot  
**à partir de 19h**  
**Foyer rural du Beignon-Basset**  
👉 [beignonfoot@gmail.com](mailto:beignonfoot@gmail.com)

**DIMANCHE 18 MAI**

Vide-grenier  
Organisé par l'Amicale laïque  
**de 8h à 18h**  
**Quartier de la Martelle**  
👉 [videgrenierlepoiresurvie@gmail.com](mailto:videgrenierlepoiresurvie@gmail.com)

**DIMANCHE 18 MAI**

Marché aux puces  
Organisé par le Secours Catholique  
**de 9h à 17h**  
**45 bis Boulevard des Deux Moulins**

**VENDREDI 23 MAI**

Soirée gourmande et festive  
Organisée par le comité de jumelage EPI  
**à partir de 19h**  
**Place du Marché**  
👉 [epi85170@gmail.com](mailto:epi85170@gmail.com)

**sport**

**DIMANCHE 13 AVRIL**

Concours de tir à l'arc  
Organisé par l'ABB Tir à l'arc  
**Salle de sport du Beignon-Basset**

**COMMÉMORATION**

**JEUDI 8 MAI**

Commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945  
Organisée par la municipalité et l'Union Nationale des Combattants du Poiré-sur-Vie

📍 Rendez-vous à 11h30 devant le Monument aux morts



**SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 AVRIL**

Tournoi U15 filles et garçons  
Organisé par le Basket Vie et Boulogne  
**Complexe sportif de l'Idonnière**

👉 [basket-vie-et-boulogne.kalisport.com](http://basket-vie-et-boulogne.kalisport.com)

**SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AVRIL**

30<sup>e</sup> édition du Tripleffort  
Organisée par le Poiré Vendée Triathlon  
**Complexe sportif de la Montparière**

👉 [www.poire-vendee-triathlon.com](http://www.poire-vendee-triathlon.com)

**SAMEDI 26 AVRIL**

Tournoi de tennis de table adultes  
Organisé par l'AL Tennis de table  
**Complexe sportif de la Montparière**

👉 06 09 79 63 90

**JEUDI 1<sup>ER</sup> MAI**

Tournoi des Genêts  
Organisé par le Vendée Poiré Football  
**Stade de l'Idonnière**

👉 02 51 06 45 08

**DIMANCHE 18 MAI**

Rando Les Boucles d'Élise  
Organisée par Sports et Loisirs Seniors  
**Départ entre 7h30 et 9h**  
**Complexe de la Montparière**

👉 Inscription sur HelloAsso

**À LA MÉDIATHÈQUE****MERCREDI 9 AVRIL**

**À 10h30 - entrée libre**

Découverte de la nature à travers deux applications interactives (médiathèque du Beignon-Basset)

**JEUDI 10 AVRIL**

**De 14h30 à 17h30 - entrée libre**

Venez jouer à la médiathèque avec les jeux issus de la ludothèque !

**MERCREDI 16 AVRIL**

**À 11h - réservation conseillée**

Histoires pour les petits (3 ans et +)

**JEUDI 17 AVRIL**

**À 14h30 - sur inscription**

Fabrication de jouets naturels - animée par la Cicadelle (6 ans et +)

**SAMEDI 26 AVRIL**

**À 10h30 - entrée libre**

Découvrez les nouveautés en romans adultes autour d'un café.

19 rue des Chênes / 02 51 31 89 01

Retrouvez le programme complet sur [mediatheques.vieetboulogne.fr](http://mediatheques.vieetboulogne.fr)

**Fin de ZAC !**

Ce mois d'avril, la Commune devrait mettre fin à la ZAC multi-sites\*, programme adopté en 2006 pour organiser la création de nouveaux lotissements et équipements autour du bourg.

Avec un objectif d'urbanisation de près de 100 ha sur 15 ans, le projet visait la construction de 1 445 logements, faisant craindre une extension « à marche forcée ». Mais en fait, à ce jour, seuls 466 logements sont construits et environ 33 ha urbanisés.

Toute la démesure du projet est vite apparue avec la réalité des commercialisations et les difficultés budgétaires consécutives.

En 2017, la Chambre régionale des Comptes notait seulement 11 lots vendus en moyenne par an. Elle qualifiait le projet de « surdimensionné ». Elle pointait le déficit de la ZAC, des emprunts lourds et des ponctions sur le budget communal.

Début 2025, les participations cumulées du budget communal s'élèvent à plus de 3,5 millions.

Les équipements, au lieu d'être amortis sur la vente de l'ensemble des lots, restent en grande partie à charge.

Par ailleurs, la maîtrise des prix d'achat du foncier agricole est relative, puisque la dernière acquisition a été négociée 100 fois le prix agricole.

Le projet était aussi en contradiction avec la maîtrise de l'extension urbaine, ce qui se traduit par 42 ha devenus non urbanisables au PLUI-H.

Les ambitions de la ZAC étaient donc en effet déraisonnables !



**Les élus**  
**Le Poiré autrement**

\* Zone d'aménagement Concerté du Moulin Pont de Vie, de l'Idonnière, de la Croisée des Landes et de l'Espérance.

**LES HORAIRES D'OUVERTURE****👉 Déchèterie du Poiré-sur-Vie**

Lundi et jeudi > de 13h30 à 17h30  
Mercredi, vendredi et samedi > de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

**👉 Piscine du Poiré-sur-Vie**

*En période scolaire*

Lundi et jeudi > de 12h40 à 13h45  
Mardi et vendredi > de 19h à 21h  
Mercredi > de 8h30 à 10h45 et de 15h à 17h  
Samedi > de 14h30 à 16h45  
Dimanche > de 9h à 12h15

*En période de vacances scolaires*

Lundi et jeudi > de 12h40 à 13h45 et de 15h à 18h30  
Mardi et vendredi > de 15h à 18h30 et de 19h à 21h  
Mercredi > de 8h30 à 13h45 et de 15h à 18h30  
Samedi > de 14h30 à 17h30  
Dimanche > de 9h à 12h15

**👉 Mairie du Poiré-sur-Vie**

Lundi, mardi, mercredi et vendredi > de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
Jeudi > de 9h à 12h30  
Samedi > de 9h à 12h

**👉 Médiathèque Cœur de ville**

Lundi > de 15h30\* à 18h30  
Mercredi > de 10h à 13h et de 14h30 à 18h30  
Jeudi > de 16h30\* à 18h30  
Vendredi > de 16h30\* à 19h  
Samedi > de 10h à 13h

\* 14h30 pendant les vacances scolaires

**👉 Médiathèque Beignon-Basset  
Maison de quartier Agora**

Mercredi et samedi > de 10h à 12h  
Vendredi > de 16h30 à 18h30



# ADOPTONS L'ÉCO-ATTITUDE

DIMANCHE 27 AVRIL / 11H-18H

PARC DU  
MOULIN À ÉLISE

GRIMPE D'ARBRES - MARCHÉ NATURE  
BALADES - ATELIERS - JEUX

PLUS D'INFOS SUR

[www.ville-lepoiresurvie.fr](http://www.ville-lepoiresurvie.fr)



VILLE DU  
POIRÉ  
SUR VIE